

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER / DIRECTION
GÉNÉRALE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES / SERVICE DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES / BARPI**

Résultats de la recherche "matières plastiques" sur la base de données ARIA - État au 02/05/2019

La base de données ARIA, exploitée par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publique, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif et ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs.

Les informations (résumés d'accidents et données associées, extraits de publications) contenues dans le présent export sont la propriété du BARPI. Aucune modification ou incorporation dans d'autres supports ne peut être réalisée sans accord préalable du BARPI. Toute utilisation commerciale est interdite.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de nos publications, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante : barpi@developpement-durable.gouv.fr

Liste de(s) critère(s) pour la recherche "matières plastiques":

- Contient : bobines, matières plastiques

Accident

Incendie dans une usine d'emballages plastiques

N°48237 - 29/06/2016 - FRANCE - 26 - CHATEAUNEUF-DU-RHONE

C22.22 - Fabrication d'emballages en matières plastiques

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48237/>



Un feu se déclare vers 16h25 dans un bâtiment de stockage de 900 m² d'une usine d'emballages plastiques. Un important panache de fumée noire est visible à plusieurs kilomètres, 50 personnes se trouvant sur une zone de jeux pour enfants sont évacuées. Les pompiers éteignent l'incendie vers 22h10. L'un d'eux se blesse au cours de l'intervention. Dans le sinistre, 90 t de bobines de plastique type PET et polystyrène sont détruites. L'outil de production et la zone administrative sont épargnés.

Accident

Feu dans une usine d'emballages plastiques

N°47595 - 13/01/2016 - FRANCE - 62 - ARRAS

C22.21 - Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47595/>

Vers 20 h, dans une entreprise spécialisée dans la fabrication et l'impression d'emballages plastiques, un feu se déclare dans un entrepôt contenant 300 t de bobines de polyéthylène, polypropylène et polyamide au sein d'un bâtiment de 12 000 m². L'incendie menace de se propager à une zone de stockage de 40 000 l de solvant de la partie production. Un important panache de fumée se développe, visible à plusieurs kilomètres. Les secours mettent en place plusieurs lances sur le bâtiment embrasé et en protection sur la zone de production. Les énergies sont coupées. La coupure électrique entraîne un épandage sur 30 m² d'éthanol et d'acétate d'éthyle dans un local. Ce dernier est recouvert d'un tapis de mousse et ventilé, des relevés d'explosimétrie sont effectués. L'incendie est maîtrisé vers 1h30 le lendemain. Une équipe reste sur place pour la surveillance jusqu'au matin.

Les 25 personnes évacuées sont légèrement incommodées par les fumées. La production ne peut pas reprendre, les utilités n'étant plus disponibles pour le fonctionnement des 13 machines de l'entreprise (courant, gaz, vapeur, air comprimé) ; 140 personnes sont en chômage technique. La quantité de matière première détruite représente 2 semaines de production ; 500 cylindres d'impression gravés sont perdus et doivent être refaits. Après sécurisation d'un entrepôt inoccupé pour stocker les matières premières et reconstitution des réseaux d'utilités détruits, l'activité reprend le 15/02.

La cause de l'incendie n'est pas déterminée, la seule activité de l'entrepôt consistant en de la manutention, il n'y a aucun appareil sous tension et les sources d'éclairages sont protégées. La police scientifique procède à l'audition de tous les personnels présents.

Accident

Feu dans une usine de tubes en plastique : suspicion de malveillance

N°46878 - 15/07/2015 - FRANCE - 54 - PONT-A-MOUSSON

C22.21 - Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46878/>



Dans une usine fabriquant des tubes en matières plastiques pour fils électriques, un feu se déclare vers 0h20 sur un stockage extérieur de bobines de tubes reposant sur des palettes en bois. Un cariste donne l'alerte.

Les pompiers arrosent le stock. Un employé ayant fait la part du feu avec un engin est intoxiqué par les fumées. Il est transporté à l'hôpital. L'intervention se termine vers 7 h. L'outil de production est épargné. Selon la presse, un acte de malveillance pourrait être à l'origine du sinistre. En effet, des enfants ont été vus s'amusant avec des pétards à proximité.

Accident

Inflammation d'une bobine de polystyrène.

N°31309 - 08/01/2006 - FRANCE - 30 - REMOULINS

C22.22 - Fabrication d'emballages en matières plastiques

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31309/>



Dans une usine de matières plastiques, une bobine de polystyrène expansé s'enflamme sur le poste de déroulage d'une unité de thermoformage de cet atelier. Un conducteur de machine apercevant des flammes attaque le feu de la bobine à l'aide d'un extincteur situé à proximité. Parallèlement, le système d'extinction automatique par réseau sprinkler qui équipe cet atelier, se déclenche, permettant d'éteindre le feu. Pendant ce temps, le chef d'équipe décide d'alerter les pompiers et de faire évacuer son personnel par mesure de prévention. Un employé est légèrement blessé. A l'arrivée des pompiers, le feu est éteint. La production de l'atelier est arrêtée durant 1h30. A la suite de ce sinistre, l'inspection des installations classées demande à l'exploitant un rapport approfondi concernant les circonstances et les causes de cet incident et précisant les mesures prises ou envisagées pour éviter qu'un incident similaire ne se reproduise.

Accident

Feu sur un rouleau d'enduction de bitume.

N°26461 - 16/12/2003 - FRANCE - 84 - ORANGE

C23.14 - Fabrication de fibres de verre

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/26461/>

Dans une usine de fabrication de fibres de verre, l'inflammation d'une bobine de papier, par contact avec un radiant à infrarouges, initie un feu sur un rouleau d'enduction de bitume. Une épaisse fumée, accompagnée d'une forte odeur de plastique brûlé se dégage du sinistre. Pour éviter qu'un tel accident ne se reproduise, l'exploitant met en place une procédure d'arrêt des radiants à infrarouges lors du changement des bobines papiers.

Accident

Incendie dans une installation de broyage de papier

N°24172 - 06/03/2003 - FRANCE - 63 - SAINT-OURS

E38.32 - Récupération de déchets triés

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/24172/>



Dans une entreprise de récupération de papiers et matières plastiques, un feu se déclare à

la sortie d'un broyeur utilisé pour détruire des archives. Des employés utilisent plusieurs extincteurs sans pouvoir maîtriser le feu. La dizaine de personnes présente évacue l'atelier en sortant le matériel roulant. L'incendie se propage au bâtiment de 3 200 m² contenant 300 t de papier, 25 t de PVC et 100 t de PE en bobines. Les premiers secours interviennent pour protéger un petit dépôt abritant des bidons de produits chimiques que les employés évacuent. La soixantaine de pompiers présente 1 h plus tard met en oeuvre 7 lances (débit total 360 m³/h) pour maîtriser le sinistre et protéger une ferme voisine. L'épuisement rapide de la réserve de 400 m³ d'eau du site les oblige à installer 1,7 km de tuyaux pour puiser l'eau d'un étang situé au-delà de la voie ferrée voisine dont la circulation est interrompue durant plusieurs heures. Le dégagement d'acide chlorhydrique (10 ppm à la source) nécessite une intervention avec ARI. L'extinction totale du sinistre, balle par balle, mobilise les pompiers 24 h et nécessite une grosse quantité d'eau conduisant à une dilution importante des éventuels polluants contenus dans les eaux d'extinction qui sont dirigées dans une lagune en aval de captages d'alimentation en eau potable. L'accident n'a pas fait de victime. Le bâtiment et ses équipements (presse à balles, broyeur à papiers et coupe-bobines) sont détruits. Le montant des dommages serait évalué à 1,8 M.euros. Selon l'exploitant, une pièce métallique a généré des étincelles ou un échauffement dans le broyeur initiant l'incendie des poussières et papiers broyés. L'exploitant remplacera le broyeur par un modèle dont la vitesse de rotation est moins élevée et équipera son convoyeur d'approvisionnement en papier d'un détecteur de métaux.

Accident

Incendie dans une usine d'emballage plastique.

N°18083 - 25/06/2000 - FRANCE - 89 - MIGENNES

C22.22 - Fabrication d'emballages en matières plastiques

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/18083/>



Un feu se déclare dans une usine d'emballages plastiques. Les flammes se sont développées à partir d'une benne devant l'entrepôt de l'usine. Les débris de bouteilles de gaz ayant explosé sous l'effet de la chaleur, ont mis le feu à celui-ci. D'importants moyens matériels sont mobilisés. Les secours utilisent de la mousse en raison des résines constituant les moules. Un pompier est légèrement blessé au cuir chevelu lors de l'intervention. Le bâtiment et le stock de matières premières (bobines de plastique, carton) utilisées pour la fabrication d'emballages pour cosmétiques et parfumerie, ont été détruits mais l'unité de production est préservée ; 165 personnes sont en chômage technique.
